

Aux Mânes de Jenneval

CHRISTINE PLANTÉ

Le poème intitulé « Aux Mânes de Jenneval » dans un album¹ conservé à la BMDV a paru sous le titre « Sous une croix belge² » dans *Les Pleurs*, où il porte en épigraphe une citation tirée des *Iambes* d'Auguste Barbier absente du manuscrit :

Deux enfants égarés des phalanges divines
 Qui, le soir, oublieux de leurs saintes collines,
 Dans un vallon du siècle égarant leurs ébats,
 Causaient tranquillement des choses d'ici-bas !

Auguste Barbier³

Le texte présente par ailleurs très peu de modifications par rapport à la version manuscrite transcrite ici⁴.

1. Ms 1063-11 f. 73, Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore de Douai. Sur la série des albums cotés 1063, voir l'article suivant, p. 23.

2. Marceline Desbordes-Valmore, « Sous une croix belge », *Les Pleurs*, Paris, Charpentier, 1833, p. 157 ; *Œuvres poétiques*, éd. Marc Bertrand, I, Presses universitaires de Grenoble, 1973, p. 219 ; GF, éd. Esther Pinon, 2019, p. 116.

3. Auguste Barbier, « La Tentation », *Iambes*, 1832. Sur ce poème, non repris dans les éditions ultérieures du recueil, et sur le sens de cette citation, voir Christine Planté, « Le statut du sujet dans *Les Pleurs* », *Fabula / Les colloques*, Questions de poétique, Sur *Les Pleurs* de Marceline Desbordes-Valmore, en ligne : <http://www.fabula.org/colloques/document8714.php>, page consultée le 28 septembre 2023 ; « L'atelier des *Pleurs* de Marceline Desbordes-Valmore », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 123^e année, n° 2, 2 – 2023, p. 427-446 DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-14890-6.p.0171

4. Nous ne donnons pas une transcription diplomatique, et ne reproduisons ni ne commentons l'intégralité des variantes, notamment de ponctuation. Les manuscrits numérisés des œuvres poétiques de Marceline Desbordes-Valmore peuvent être consultés sur le site de la SEMDV en libre accès : Écrits de MDV/ Manuscrits poétiques/ Poèmes/ liste des poèmes par ordre de publication des recueils à partir de 1830, ou recherche en plein texte par mot clé. On trouvera « Aux Mânes de Jenneval » en suivant ce lien : <https://societedesetudesmarcelinedesbordesvalmore.fr/oeuvrepoetique/fichier.php?id=11&page=76>

Aux Mânes de Jenneval

Ni du furtif oiseau la voix mélodieuse
 Qui viendra, de ta tombe humer les tièdes fleurs,
 Ni de ton frère enfant la prière de pleurs
 Ni dans l'écho grinçant la fanfare odieuse,
 Du despote glacé qui te pousse au tombeau,
 Jeune homme ! et de tes jours renverse le flambeau,
 Ni les plombs courtisans qui moissonnent vos têtes
 À vous ! Sanglantes fleurs des royales tempêtes,
 Ni les rayons vivants de notre doux⁵ soleil,
 Ne réveilleront plus ton précoce sommeil !
 Et la tonnante voix de leurs canons parjures,
 Dont chaque bond proclame et signe leurs injures,
 Et ma plainte de femme à ton Astre tremblant,
 Qui tombe détaché dans l'orage sanglant
 Et cette voix d'amour en prière épuisée,
 Ce sanglot de mère brisée
 Qui dans le champ des Morts cherche son jeune lys,
 A crié d'un long cri : « Terre ! Rends-moi mon fils ! »
 Rien ne t'éveillera ! car ta couche est profonde.
 Ah ! Sur trop de cyprès la liberté se fonde !
 Trop de pleurs⁶, trop de sang trempe un généreux fer :
 Dans vos rêves éteints dormez, belles victimes !
 Laissez-nous l'esclavage, et laissez-leur les crimes.
 Le roi le plus dévot ne croit pas à l'enfer !

Sous le titre « Aux Mânes de Jenneval » qu'il a dans le manuscrit, le poème constitue un hommage à un jeune homme mort au combat pour l'indépendance de la Belgique en octobre 1830. Intitulé « Sous une croix belge », il devient dans *Les Pleurs* une célébration de tous les combattants tués par les troupes de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, lors du combat pour l'indépendance, – voire de toutes les victimes de conflits armés en lutte contre un ordre injuste.

Une telle modification obéit à un mouvement qu'on observe souvent, mais non toujours, dans l'œuvre de Marceline Desbordes-Valmore lorsque des manuscrits conservés ou des éditions multiples permettent de suivre la genèse de ses poèmes. Ce mouvement consiste à effacer, complètement ou partiellement, les traces de références précises ou d'expérience vécue, en supprimant des noms propres, des dates et des indications de lieux. La pratique, qui est loin de lui être propre dans la

5. *Les Pleurs* : notre beau soleil,...

6. *Les Pleurs* : Ah ! mon Dieu ! trop de sang...

poésie lyrique romantique⁷, n'est toutefois pas systématique chez elle. La poète en effet choisit parfois, y compris dans *Les Pleurs*, de laisser subsister des indications autobiographiques ou historiques. Il n'est pas toujours aisé de comprendre ce qui motive le maintien ou, au contraire, l'effacement de la référence.

Jenneval et l'indépendance de la Belgique

Dans le cas de ce poème, la suppression du nom propre fait disparaître une figure singulière qui semblait cependant tout avoir pour susciter l'admiration de Desbordes-Valmore, et celle de ses lecteurs. Oublié aujourd'hui, en France du moins, le nom de Jenneval était alors familier à qui avait suivi le combat pour l'indépendance de la Belgique.

Les antagonismes économiques, religieux et politiques qui avaient divisé le Royaume des Pays-Bas peu après sa création par le Congrès de Vienne, en 1815, conduisent, à la suite des « Trois Glorieuses » françaises (27-28-29 juillet), et dans un contexte de mouvements nationaux et révolutionnaires en Europe, au soulèvement populaire d'août 1830. Proclamée le 4 octobre, l'indépendance de la Belgique est internationalement reconnue, et consacrée par une constitution en 1831. Le nouveau pays, très majoritairement francophone, reste un royaume, gouverné par un prince allemand qui prend le nom de Léopold I^{er}.

Les conditions dans lesquelles l'insurrection a débuté ont particulièrement marqué les esprits. Elle commence en effet au théâtre, durant une représentation de *La Muette de Portici* donnée à Bruxelles au théâtre de la Monnaie en l'honneur du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, le 25 août 1830. Composé par Auber sur un livret de Scribe et Delavigne, cet opéra met en scène la révolte du peuple napolitain contre la domination espagnole au xvii^e siècle, en exaltant les sentiments patriotiques. Ainsi à l'acte II, peut-on entendre dans un duo le pêcheur Masaniello (rôle de ténor, chanté en France par Adolphe Nourrit) et son ami Pietro (basse) célébrer l'« Amour sacré de la Patrie » :

Mieux vaut mourir que rester misérable !
 Pour un esclave est-il quelque danger ?
 Tombe le joug qui nous accable
 Et sous nos coups périsse l'étranger !

À l'acte III, c'est tout le chœur – autant dire le peuple – qui chante :

Non, plus d'opresseurs, plus d'esclaves,
 Combattons pour briser nos fers.

7. Sous la plume de Lamartine, le lac qui était d'abord « Le lac du Bourget » est ainsi devenu au fil des versions « Le lac de B. », puis « Le Lac ».

Cet appel touche le public bruxellois qui reprend l'appel aux armes d'abord dans la salle de la Monnaie, puis dans la rue, et l'insurrection gagne le pays. Parmi les insurgés se trouve un jeune comédien français, né à Lyon en 1801, Alexandre Dechet (ou Dechez), qui a pris au théâtre le nom de Jenneval. Après avoir joué à Ajaccio, Marseille et Paris, il vient d'être engagé à Bruxelles en 1830. Il compose un hymne inspiré par la *Marseillaise* qui, d'abord intitulé la *Bruxelloise*, va devenir la *Brabançonne* puis, dans un texte modifié, le premier hymne national de la Belgique.

L'évolution de son texte permet de suivre la radicalisation du mouvement patriotique. La version initiale, publiée dans des journaux, accordait encore une certaine confiance au roi Guillaume pour maintenir l'ordre et la paix :

Amis, il faut greffer l'Orange,
Sur l'arbre de la Liberté.

L'hymne cependant laissait percevoir inquiétudes – et menaces :

Mais malheur ! si de l'arbitraire
Protégeant les affreux projets,
Sur nous du canon sanguinaire
Tu venais lancer les boulets.
Alors tout est fini, tout change,
Plus de pacte, plus de traité,
Et tu verrais tomber l'Orange
De l'arbre de la liberté.

Campenhout, chanteur et musicien à la Monnaie, met ces strophes en musique et, lorsque rouvre le théâtre après la fermeture imposée à la suite des émeutes, il les chante sur la scène.

Et lorsque les insurgés perçoivent comme une trahison du roi la vigoureuse contre-attaque par l'armée des Pays-Bas, Jenneval modifie les paroles pour appeler au combat armé :

Qui l'aurait cru ?... de l'arbitraire
Consacrant les affreux projets,
Sur nous de l'airain militaire
Un prince a lancé les boulets.
[...]
La mitraille a brisé l'Orange
Sur l'arbre de la liberté⁸.

8. Campenhout aurait chanté cette version au café de « L'Aigle d'or » le 28 septembre 1830. Jenneval n'en serait pas le seul auteur, Constantin Rodenbach (1891-1846) pourrait y avoir contribué selon le bibliothécaire Joël Goffin (<https://bruges-la-morte.net/rodenbach/>).

Peu après s'être engagé dans les corps francs, le jeune acteur-compositeur est tué au combat près de Lierre et son corps, ramené à Bruxelles, est inhumé parmi ceux d'autres soldats, dont il avait composé l'épithaphe. Un monument à sa mémoire sera érigé place des Martyrs à la fin du XIX^e siècle, portant l'inscription « À Jenneval, poète de la Brabançonne, mort pour l'indépendance nationale. Hommage de la Ville de Bruxelles, 23 septembre 1897 ».

Un changement de titre

Marceline Desbordes-Valmore ne pouvait qu'éprouver une vive sympathie pour ce jeune héros venu de Lyon, ville où elle avait vécu, et qui avait joué à la Monnaie, théâtre où elle avait longtemps joué elle-même et fait la rencontre de Prosper Valmore. Il incarnait exemplairement l'engagement, ici jusqu'à la mort, de l'artiste au côté du peuple pour conquérir la liberté. Le choix d'effacer son nom et, avec lui, la circonstance singulière qui avait suscité le poème, peut donc d'abord surprendre. Cet effacement permet d'unir plus aisément, dans une même déploration lyrique, différentes douleurs, celle des héros combattants et, au-delà, celle des peuples et celle des femmes. Mais il laisse aussi percer ce qui pourrait les opposer, avec une interrogation sur le prix de cette liberté achetée par la mort de jeunes combattants, au désespoir de leurs mères. Desbordes-Valmore, – poète, solidaire du peuple auquel elle se sent appartenir, femme et mère –, donne à percevoir discrètement, mais fermement, l'écart dans lequel elle se tient face aux discours d'exaltation patriotique qui résonnent alors sur la tombe des héros.

On le comprend mieux quand on regarde la partition qui a pu constituer le point de départ de son poème. Il s'agit d'une romance intitulée, elle aussi, « Aux Mânes de A. Jenneval, né à Lyon (Rhône), Mort au Champ d'honneur en combattant pour la Liberté entre Lierre et Malines, le 19 octobre 1830 ». Signée d'un certain Becker, un compatriote, cette romance est citée par la mère de Jenneval dans le livre qui recueille les textes de son fils et lui rend hommage en glorifiant son combat⁹. Sur la couverture de la partition (en figure 2¹⁰), on note des éléments qui figurent dans le poème de Desbordes-Valmore, à qui elle a pu inspirer le titre « Sous une croix belge ».

Mais on saisit aussi ce qui les sépare. En supprimant les noms propres et le détail des circonstances, Desbordes-Valmore s'écarte de la surenchère héroïque et patriotique pour inviter au respect des morts et de leur repos, à la fin du poème :

Ah ! sur trop de cyprès la liberté se fonde !

Ah ! mon Dieu ! trop de sang trempe un généreux fer :

9. *Études poétiques de Jenneval, tué à Lierre, le 18 octobre 1830. Dédiées à ses frères d'armes*, publiées par sa mère, Bruxelles, chez Madame Jenneval, et chez Laurent frères, imprimeurs, 1831.

10. Rijksmuseum (Amsterdam), RP-P-1905-5669. <http://hdl.handle.net/10934/RM0001.COLLECT.385580>



*De coup qui l'a frappé, Lyre patriotique,
Vites quelques accents... Entends pauvre Belgique,
Et que ton dernier soupir soit ton seul refuge?
Pleures sur mon tombeau l'arbre de Liberté.*

Aux Mânes de

A. JENNEVAL,

Né à Lyon, (Rhône)

*Mort au Champ d'honneur en combattant pour la Liberté
entre Liège & Malines, le 10 Oct^r 1830.*

Romance,

dediée à Madame la Marquise

De Mornay.

Par F. Beecher, volontaire Français en Belgique.

Musique avec accompagnement de Piano.

De J. WAROT.

Prix 1 florin.

Lithographie de H. Rastinckx, Libraire, selon son Cabinet littéraire à Couvers.

6511A

Figure 2. Couverture de la romance *Aux Mânes de A. Jenneval*.

Dans vos rêves éteints dormez, belles victimes ;
Laissez-nous l'esclavage, et laissez leur les crimes ;
Le roi le plus dévôt ne croit pas à l'enfer¹¹ !

Laisser à leur sommeil éternel ces victimes, désormais plurielles et anonymes, c'est donc choisir aussi de ne pas réveiller leurs « rêves éteints », – des rêves que la poète a partagés pourtant. En laissant aux rois leurs crimes, elle semble ici se résoudre à garder l'esclavage, comme si elle acceptait une distribution de rôles terrestres jugée inévitable, mais évoquée avec un désenchantement amer. Une telle tonalité est rare chez Desbordes-Valmore, tout comme la notation cynique du dernier vers.

La lecture du manuscrit, dans son rapprochement avec des documents et des témoignages que son titre pousse à chercher, permet d'éclairer cette tonalité, et d'avancer des hypothèses sur ce qui fonde la position d'énonciation poétique. Le premier titre montrait combien Marceline Desbordes-Valmore vivait et écrivait en lien profond avec les aspirations et les combats de son temps, et combien elle pouvait partager les idéaux et les angoisses des mouvements populaires. Mais la modification pour la publication en recueil indique – ici, et ce n'est pas toujours le cas – sa résolution de n'en livrer, en tant que femme poète, qu'une évocation épurée. Cette stylisation, dans laquelle se perd une partie des circonstances obéit à des raisons complexes. Aux yeux d'une tradition critique longtemps portée à cantonner la poésie féminine dans une sentimentalité un peu niaise, elle a pu contribuer à masquer la profondeur du sentiment d'appartenance à une communauté sociale, et humaine chez Desbordes-Valmore. C'est que ce sentiment d'appartenance ne pouvait sans contradictions s'éprouver, ni s'écrire depuis une position de poète femme.

11. « Sous une croix belge », *Les Pleurs*, Paris, Charpentier, 1833, p. 160.